



La Rochelle, le 23 décembre 2019

Communiqué des organisations syndicales et de jeunesse CGT, FO, FSU, Solidaires Etudiants, UNL de Charente Maritime

Pas de trêve jusqu'au retrait !

Les organisations syndicales et de jeunesse de Charente Maritime CGT, FO, FSU, Solidaires-Etudiant.e.s, UNL se sont réunies le 23 décembre 2019.

Après le succès des manifestations les 5, 10, 17 décembre 2019 en Charente Maritime, le gouvernement reste sourd à la revendication du retrait de son projet de réforme.

La détermination des salariés reste intacte, plusieurs secteurs reconduisent la grève depuis le 5 décembre.

Rendez-vous de mobilisations, soyons nombreuses et nombreux :

A Rochefort,

- jeudi 26 décembre, samedi 28 décembre, jeudi 2 janvier, samedi 4 janvier
- de 10 h 30 à 12 h Place Frot, devant la statue de Pierre Loti point de rassemblement et d'information

A Saintes

- rassemblements en cours de décisions

A La Rochelle

- jeudi 26 décembre, samedi 28 décembre : rassemblement 14 h place de la Gare
- samedi 4 janvier rassemblement à 17 h place de Verdun

Jeudi 9 janvier 2020

Journée nationale - grève - manifestations

Manifestation départementale à La Rochelle

Départ à 14 h place de la Gare.

D'autres rassemblements pourront être organisés localement le matin.



La retraite par points, c'est toujours : Travailler plus longtemps pour gagner moins!

Travailler plus longtemps... pour gagner moins ! Public – Privé, tous concernés !!!

Cette réforme, c'est :

Une **baisse des retraites et pensions pour tout le monde (jusqu'à -1000 €/mois)** : public, privé, tous perdants !

Un **système qui favorisera les assurances privées en poussant les gens (ceux qui le peuvent !) à prendre des assurances complémentaires.**

Une retraite à **cotisation définie mais à prestation incertaine** - puisque la valeur du point est aléatoire ! Donc de l'incertitude pour tout le monde !

Une réforme qui **ne prend pas en compte les situations de précarité, les études, les interruptions de carrière...**

« il ne faut pas faire croire aux Français que cela va régler le problème des retraites [...] le système par points permet, chaque année, de baisser la valeur des points et donc de diminuer le niveau des pensions ».



F. Fillon, 2016 devant le Medef

Les simulations du collectif Réformedesretraites.fr

Le Parisien

Avant / après la réforme Macron

SYSTÈME ACTUEL

Départ à la retraite en 2025

Début de carrière :

22 ans

Carrière :

continue

Retraite :

64 ans

SYSTÈME MACRON

Départ en retraite en 2054*

Mathieu, né en 1961



**SALARIÉ
NON CADRE DU PRIVÉ**
Pension, en % du dernier salaire

72,5%

55,8%

Son fils, Mathias, né en 1990



Marie, née en 1961

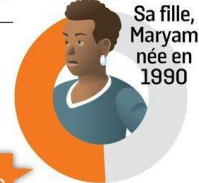


**FONCTIONNAIRE
DE CATÉGORIE B
(secrétaire d'administration)**
Pension, en % du dernier salaire

64,1%

54,4%

Sa fille, Maryam, née en 1990



Jules, né en 1961

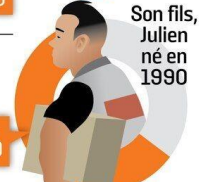


EMPLOYÉ AU SMIC
Pension, en % du dernier salaire

81,6%

64,8%

Son fils, Julien, né en 1990



* Pour avoir la même pension que leurs parents, leurs enfants devront partir plus tard, jusqu'à 3 ans et demi pour Julien, l'employé au smic.

SOURCE : COR ET COLLECTIF RÉFORMEDESRETRAITES.FR LP/INFOGRAPHIE.

Tou-tes en manifestation

9 janvier 2020 – 14 h

devant la Gare de La Rochelle

Après le retrait du projet, nous serons ouverts à la négociation pour améliorer le système actuel par répartition pour le rendre plus juste, plus solidaire, et toujours intergénérationnel. Nés après 1975 : vous êtes les premiers concernés ! C'est aujourd'hui que se décide la société de demain !